



## tentative ou intention d'agression

Par **pompom**, le **30/07/2011** à **00:32**

Bonsoir.

Un soir, un ex ami, très alcoolisé, alors que nous étions chez lui avec sa fille de trois ans, moi et elle d'un coté du canapé, lui de l'autre, se lève, va dans la cuisine chercher deux couteaux et en revient avec l'intention de me planter. Sans raison apparente. Je comprend qu'il délire, je lui cris un peu dessus et je renverse sa bouteille de cognac sur le sol. En s'approchant pour m'attaquer il glisse une première fois et relâche les deux lames que je récupère, il essaie de se relever mais glisse aussitôt et tombe sur la table basse-aquarium qui éclate. Après encore quelques minutes de délire il s'endormira. Sa fille a assisté à toute la scène. Aujourd'hui dans un commissariat, un policier m'a dit que je risquais plus pour avoir versé le cognac qui la fait glissé que lui pour avoir essayé de m'agresser au couteau... J'aimerais savoir si ce qu'il me dit est vrai... Merci d'avance. Cordialement.

Par **Domil**, le **30/07/2011** à **12:56**

La tentative se caractérise par l'intention de le faire ET de ne pas l'avoir fait par l'intervention d'un élément extérieur.

Dans votre cas, difficile de prouver quoi que ce soit (le témoignage d'une fillette de 3 ans ...)